

Conseil municipal du 17 décembre 2020

Compte-rendu

■ Tarifs communaux 2021

Le conseil municipal a voté les tarifs communaux applicables en 2021. Les montants votés sont identiques à 2020, à savoir :

Restauration scolaire : Repas élève : 2, 80 € ; **Bibliothèque** : Pour une famille, personne seule : 12€ par foyer ; Gratuit enfants de moins de 16 ans. **Concessions dans le cimetière** : cinquantenaire simple, 90€ ; cinquantenaire double ,175€ ; trentenaire simple, 53 € ; trentenaire double, 105 €. **Colombarium** : concession de 15 ans, 150 € ; concession de 30 ans,300 €. **Spanc** : contrôle conception, 60 € ; réalisation, 100 € ; vente, 120 €. **Location de la salle polyvalente** : associations, gratuit ; particuliers : 75 € par jour. **Location de matériel de réception** : tente de réception, 30 € (caution : 200 €).

■ Service d'eau : travaux sur les réseaux

Afin d'améliorer le fonctionnement et le rendement du réseau d'eau potable, la mise en place d'un nouveau comptage de sectorisation sur l'ouest de la commune, ainsi qu'un stabilisateur de pression (pour limiter les fortes pressions sur les canalisations) ont été validé par les élus. Montant de l'opération : 16 710 € ht subventionnée par le Département et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

■ Investissement : engagement des dépenses avant le vote du budget primitif 2021

Le conseil municipal a délibéré pour engager les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2020 avant le vote du budget prévisionnel 2021.

■ Cadre FCTVA

Le conseil municipal a pris une délibération définissant les types de biens d'une valeur inférieure à 500 € TTC pouvant figurer en section d'investissement et de ce fait éligibles au FCTVA.

■ Lignes directrices de gestion

Le conseil municipal a engagé la démarche de mise en œuvre des « Lignes directrices de gestion ». Il s'agit de l'élaboration d'un document-cadre pour l'action « Ressources Humaines » de la Commune qui touche à l'ensemble des process : avancement de grades, promotions internes, égalité hommes/femmes, qualité de vie au travail... Un état des lieux et un diagnostic sont préalables à son écriture.

■ Service de restauration scolaire

Vote de la subvention (16 300 €) au budget annexe restauration scolaire pour l'année 2021 (subvention identique à 2020)

■ Règlement de service du spanc

Les élus ont adopté le règlement de service qui précise les prestations assurées par le service public d'assainissement non collectif (SPANC) ainsi que les obligations respectives du SPANC, d'une part, et de ses usagers, d'autre part.

■ Point sur les travaux

- Aménagements routiers : les travaux de sécurisation routière à Larrin et Ty-Guen seront réalisés au premier trimestre 2021 par l'entreprise Le Roux de Landudec.
- Réaménagement du Centre de Découverte : démarrage des travaux en janvier.

■ Questions et informations diverses

- INSEE : population légale au 1^{er} janvier 2018 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 : 984 habitants (population totale).
- En raison du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux de la municipalité à la population (qui réunit en moyenne 200 personnes), programmée en janvier, est annulée.